

DECRET N° 2012- 163 DU 08 JUIN 2012

portant approbation du budget prévisionnel de la Centrale
d'Achat des Médicaments Essentiels et Consommables
Médicaux (CAME) pour l'exercice 2012.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2012-004 du janvier 2012 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011-758 du 30 novembre 2011 fixant la structure type des ministères ;
- Vu** le décret n° 2010-060 du 12 mars 2010 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- Vu** le décret n° 2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre de la Santé et du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 février 2012.

DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel de la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et Consommables Médicaux (CAME) pour l'exercice 2012 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

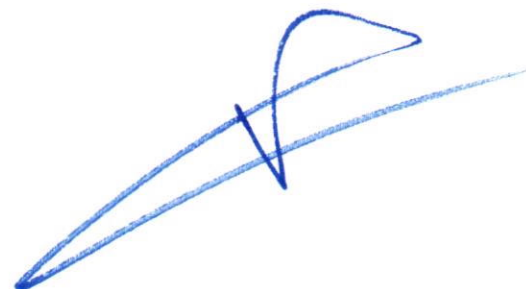
6

dt

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 juin 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Alayi Adidjatou MATHYS

Le Ministre de la Santé,



Dorothée Akoko KINDE GAZARD

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 HCJ 2 - PM/CCAGEPPPPDDS 4 MEF 4 MS 4 MEF 4 - AUTRES
MINISTERES 23 - SGG 4 - DGB-DCF-DGTCP-DGDDI 4 - BN-DAN-DLC 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3 - BCP-CSM-IGAA 3 - UAC-ENAM-
FADESP 3 - UNIPAR-FDSP 2 - CCIB 1 - JO 1.

